

Publié le 19 Mars 2016

RUBRIQUE : INTERNATIONAL, DÉVELOPPEMENT ET FRANCOPHONIE, NATION, INSTITUTIONS ET RÉFORME DE L'ETAT

Paris – Samedi 19 mars 2016

Mesdames, Messieurs les ministres,

Madame la maire de Paris,

Mesdames, Messieurs les parlementaires et élus,

Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,

Mesdames et Messieurs,

Il y a cinquante-quatre ans aujourd'hui, le cessez-le-feu était proclamé en Algérie en application des accords d'Evian. Après huit années d'une guerre douloureuse, les peuples français et algérien allaient chacun s'engager dans un nouvel avenir, dans de nouvelles frontières, dans de nouveaux rapports de part et d'autre de la Méditerranée.

Le 6 décembre 2012, j'ai promulgué comme président de la République la loi qui proclame le 19 mars « journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Et je tenais aujourd'hui à donner une traduction à cette loi.

Le 19 mars est une date de l'Histoire, elle marque l'aboutissement d'un processus long et difficile de négociations pour sortir d'une guerre de décolonisation qui fut aussi une guerre civile. La signature des accords d'Evian fut une promesse de paix mais elle portait aussi en elle, et nous en sommes tous conscients, les violences et les drames des mois qui ont suivi. Le 19 mars 1962, ce n'était pas encore la paix, c'était le début de la sortie de la guerre dont l'Histoire nous apprend qu'elle est bien souvent la source de violence, ce qui fut tragiquement le cas en Algérie avec des représailles, des vengeances, des attentats et des massacres.

Néanmoins, le 19 mars annonce la fin du conflit et c'est pourquoi ce sont les mémoires de toutes les victimes qui sont reconnues.

Il y a le 19 mars des Algériens qui s'étaient battus pour l'indépendance de leur pays, laquelle sera proclamée le 3 juillet.

Il y a le 19 mars des appelés qui venaient d'effectuer parfois plus de deux ans de service en Algérie et pour lesquels cette date signifiait la certitude du départ, du retour dans l'Hexagone.

Il y a le 19 mars de l'Armée Française qui voyait bientôt s'achever une guerre qui n'avait jamais dit son nom et qui l'avait profondément déchirée.

Il y a le 19 mars des Français d'Algérie qui se souviennent de cette date comme d'un jour de détresse car signifiant la fin d'un monde, en tout cas de leur monde et le départ d'une terre qu'ils considéraient comme la leur.

Il y a le 19 mars des troupes supplétives de l'Armée Française, les Harkis, pour lesquelles le cessez-le-feu était lourd de menaces, pour eux et pour leurs familles et qui ont été dramatiquement abandonnés par la France comme je l'ai reconnu le 25 septembre 2012.

Il y a le 19 mars des Français de métropole qui avaient vécu au rythme des troubles pendant huit ans et qui, le 8 avril 1962, approuvèrent par plus de 90% de suffrages le contenu des accords d'Evian, voulus par le Général de GAULLE et fruits d'un long processus.

La Guerre d'Algérie aura duré huit ans, de la Toussaint de 1954 aux tragédies d'Oran de juillet 1962. Elle était la dernière page de l'histoire de l'empire colonial français. De 1830 à 1962, d'abord en Algérie puis dans le reste de l'Afrique et en Extrême-Orient, la France a construit un système injuste car fondé sur l'inégalité des conditions, des statuts et des droits, le système colonial qui niait les aspirations des peuples à décider d'eux-mêmes.

Un régime d'exploitation des ressources de ces territoires mais où aussi, des hommes et des femmes s'attachaient sincèrement à vouloir apporter le progrès. Je pense à ces instituteurs, ces médecins, ces commerçants, ces agriculteurs, ces fonctionnaires qui se sont attachés à mettre en valeur ce que l'on appelait alors la France d'outre-mer.

Pendant toutes ces années, des liens humains se sont créés, se sont formés avec une solidarité dans les épreuves. Aussi lorsque la France fut attaquée en 1914 comme en 1939, c'est côte à côte que les soldats de métropole, l'armée d'Afrique et les troupes coloniales ont versé le sang, leur sang, pour défendre la patrie en danger. De Douaumont à Monte Cassino, ces combattants de toutes origines ont alors défendu les mêmes principes, y compris celui de l'émancipation et c'est pourquoi la France leur rend toujours hommage lorsqu'elle commémore les deux guerres mondiales.

Mais le système colonial contenait en lui-même sa propre fin.

La Seconde Guerre mondiale et surtout la libération a levé une espérance irrépressible pour l'émancipation des peuples et rendait inéluctable la décolonisation. Et faute d'avoir pleinement compris ce processus, ce mouvement de l'Histoire, la IV^e République en paya lourdement le prix. La guerre d'Indochine n'était pas achevée que débutaient les troubles en Tunisie et au Maroc. Ils aboutiront en 1956 à l'indépendance de ces deux pays qui sont aujourd'hui des pays amis et nous saluerons avec cette année le 60^{ème} anniversaire de leur accession à la pleine souveraineté.

Et puis il y a ce 1^{er} novembre 1954. Le début de la guerre d'Algérie. Huit années terribles. Huit années qui ont vu le déplacement de millions de gens, huit années de combats, d'attentats, d'exactions, d'enlèvements, de tortures et de répressions qui ont causé la mort de plusieurs centaines de milliers d'Algériens et de plusieurs dizaines de milliers de Français, soldats qui étaient partis mobilisés appelés, rappelés parce que c'était leur devoir. Huit années d'une guerre qui, longtemps, comme je l'ai dit, n'a pas osé dire son nom mais en contenait toutes les horreurs. Huit années qui ont profondément marqué la France et même provoqué un changement de République. Huit années qui ont endeuillé aussi terriblement l'Algérie. Huit années qui ont déchiré de nombreuses familles d'un côté ou de l'autre de la Méditerranée.

C'est vrai que jamais aucune date ne pourra résumer à elle seule la variété de ces situations. C'est pourquoi la France en a officiellement dédié trois au souvenir de cette période : le 19 mars, le 25 septembre, le 5 décembre puisque c'était le jour de l'inauguration de ce Mémorial, je voulais le rappeler.

Le sens de la journée nationale du 19 mars, c'est de rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Le sens de la journée nationale du 19 mars, c'est d'honorer toutes les douleurs et de reconnaître toutes les souffrances.

Celle des appelés du contingent, des militaires de carrière, des membres des forces supplétives ou assimilées, des forces de l'ordre originaires de métropole, un million et demi de jeunes soldats envoyés de l'autre côté de la Méditerranée, 60 000 furent blessés, près de 30 000 ne sont jamais revenus, tués ou disparus. J'ai une pensée pour eux en cet instant, oui.

C'est aussi les souffrances des civils de toutes origines, de toutes confessions, victimes d'exactions, fauchées par un attentat ou assistant, impuissants, à la destruction de leur maison, de leur village. Les souffrances aussi des Français d'Algérie exilés, rapatriés dans la hâte, privés de tout, de leurs biens, mais surtout de leurs racines.

Souffrances des Harkis, pourchassés en Algérie, abandonnés par la patrie qui les avait appelés, accueillis dans des conditions indignes en France avant que notre pays ne reconnaisse leur sacrifice et ne leur apporte la réparation à laquelle ils ont droit.

Drame aussi des disparus, de ces hommes, de ces femmes-là aussi de toutes origines dont la trace s'est perdue dans la guerre. Je sais à quel point cette question est douloureuse pour les familles concernées. La France et l'Algérie travaillent ensemble pour continuer à lever le voile sur le sort de ces victimes.

Enfin, je pense aussi aux immigrés qui étaient en France durant la guerre d'Algérie et qui ont vécu à distance une guerre qui les déchirait ; ils ont alors connu la suspicion, parfois la répression la plus brutale comme le 17 octobre 1961.

54 années après la guerre d'Algérie, cette mémoire ou plutôt ces mémoires demeurent encore vives. Derrière chacune d'entre elles, il y a une famille, il y a des survivants, il y a des descendants, il y a une plaie qui ne s'est jamais complètement refermée, d'où le sens aussi de cette cérémonie de rappeler toutes les mémoires pour les réconcilier.

Cette mémoire, elle vit aussi dans des lieux. A Marseille qui était le port de départ des appelés du contingent pour l'Algérie, le port d'arrivée des rapatriés à partir de 1962. Le souvenir vit aussi dans des centaines de villes de France dont les habitants ont en partage l'Algérie. La mémoire vit aussi à travers des monuments qui ont été édifiés : à Sète où a été bâti le mémorial en hommage aux Héraultais morts pour la France dans des combats d'Afrique du Nord et dans la guerre d'Algérie ; à Montredon-Labessonnié dans le Tarn qui accueille un mémorial aux victimes d'Afrique du Nord morts pour la France construit symboliquement avec des pierres venues de tous les départements.

Il y a en France 4.000 lieux, places ou rues qui portent la date du 19 mars 1962.

Cette mémoire vit enfin à travers tous les enfants de ces millions de Français dont les racines étaient en Algérie mais aussi au Maroc, en Tunisie et qui apportent aujourd'hui cet héritage dans le creuset national.

D'où l'enjeu de la paix des mémoires pour les reconnaître toutes et n'en occulter aucune. Pour faire du souvenir douloureux de la guerre d'Algérie qui a divisé et meurtri, un facteur de réconciliation et de rassemblement. Pour rappeler que pendant un siècle, la France et l'Algérie ont partagé la même histoire et que nous sommes capables de la regarder en face pour bâtir une relation qui restera toujours singulière et qui doit toujours être à la hauteur des responsabilités qui sont les nôtres, celles de la France et de l'Algérie.

Il s'agit de dire ce qui a été, de comprendre ce qui nous a séparés, pour réaliser ce qui aujourd'hui nous réunit. Faire la paix des mémoires, cela veut dire à tous les Français qui ont l'Algérie en partage, que nous sommes ensemble, qu'il y a des lieux, des signes, des symboles qui nous permettent de comprendre comment ils peuvent inscrire leur parcours personnel dans notre destin national et combien leur présence est une chance pour la République.

Pour faire ce travail de mémoire et de transmission, nous avons besoin aussi de rassembler toutes les collections, toutes les traces, tous les éléments qui nous permettent de connaître ce qui a été - je pense notamment aux collections qui ont été réunies à Montpellier mais aussi aux expositions temporaires qui ont été réalisées, celles que le Musée de l'armée a accueillie en 2012 sur la guerre d'Algérie, celle que le MuCEM à Marseille accueille en ce moment même sur la représentation de l'Algérie par les cartes ; il y a aussi de nombreuses archives

qui restent à exploiter – pour ces documents et pour le rassemblement de toutes ses collections une mission sera constituée ; il lui reviendra de nous dire si ce projet de réunion de toutes ces pièces, de tous ces documents peut s'incarner dans une institution nouvelle ou peut trouver son siège dans un lieu existant.

L'école doit également être mobilisée. L'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre lancera cette année un programme global « Histoire commune et mémoire partagée de la guerre d'Algérie ». Ce programme comportera une exposition et permettra également des interventions dans les classes de témoins de la guerre d'Algérie – il y en a de nombreux ici - en appui aux enseignements d'histoire et de morale civique.

Je veux également encourager la recherche historique sur la guerre d'Algérie comme sur la présence de la France en Algérie. Je sais le travail que mènent les historiens ; ce sont eux qui nous permettent justement d'arriver à ce travail de mémoire qui nous donne l'espérance de ce rassemblement et de cette réconciliation.

Depuis 2008, nos archives sur cette période sont pour l'essentiel ouvertes mais ici, je le dis, elles devront l'être entièrement, ouvertes et mises à la disposition de tous les citoyens.

Leur accès sera facilité par la mise en ligne de toutes ces ressources. Vous savez qu'il existe un portail général qui s'appelle « France Archives », qui doit permettre de numériser toutes les archives écrites et audiovisuelles. Je souhaite que les archives relatives à la guerre d'Algérie et aux combats de Tunisie et du Maroc soient traitées en priorité.

De même, un programme de recueil de témoignages, de témoins, d'acteurs de cette période sera lancé cette année afin que tout soit conservé, que la mémoire soit enregistrée, entretenue, grâce encore à la présence des survivants de cette période.

En 2016 également, une « Grande Collecte » des archives privées – et je sais que beaucoup d'associations en ont à leur disposition à travers les membres de leurs associations – oui, je demande que cette Grande Collecte puisse être consacrée au souvenir de la France d'outre-mer, de l'Algérie, du Maroc, de la

Tunisie car nous avons besoin de rassembler ces documents pour continuer à faire l'histoire et à donner à notre mémoire tous les éléments, tous les ingrédients qui font qu'elle est partagée.

Entre la France et l'Algérie, il y a une amitié et je salue tous les projets franco-algériens qui témoignent de la vitalité des relations entre nos deux pays dans le domaine économique, scientifique et politique. Nous savons le rôle que joue l'Algérie dans la région et je n'oublie pas la force des liens qui nous unissent également avec le Maroc et avec la Tunisie. La Tunisie, ce pays si durement touché par le terrorisme, le terrorisme qui menace d'ailleurs toute la région comme il nous menace et c'est pourquoi nous devons aussi, en ce moment même, partager là encore, les valeurs qui sont les nôtres pour nous défendre communément et lutter partout contre le terrorisme.

Je veux également saluer les échanges culturels, ce que font nos artistes, nos écrivains, nos intellectuels, nos historiens et ils le font à travers la langue française qui continue de nous attacher les uns les autres et notamment les pays du Maghreb et la France.

Mesdames et Messieurs,

En décidant de faire du 19 mars la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le Parlement a voulu que toutes ces mémoires soient évoquées et que toutes les victimes soient honorées. Les victimes françaises et les victimes algériennes, les victimes civiles et les victimes militaires, les victimes d'avant le 19 mars et les victimes qui sont mortes après le 19 mars et puis aussi tous ceux qui ont survécu et qui portent encore douloureusement le souvenir de cette guerre et de ses combats.

La grandeur d'un pays se mesure à sa capacité à regarder son histoire, à ne pas en cacher des éléments pour en glorifier d'autres qui seraient inutiles, c'est de prendre l'histoire pour ce qu'elle est, pour ce qu'elle nous apprend, pour les leçons qu'il convient communément d'en tirer. Oui, de convoquer l'histoire, non pas pour nous diviser mais pour nous réunir. La grandeur d'un pays, c'est d'être capable de réconcilier toutes les mémoires et de les reconnaître.

Alimenter la guerre des mémoires, c'est rester prisonnier du passé ; faire la paix des mémoires, c'est regarder vers l'avenir.

C'est ce message d'unité et de paix, de rassemblement aussi que j'entendais, aujourd'hui en ce 19 mars, délivrer devant vous.

Vive la République et vive la France.